

2000 PROPOSITIONS...

consultations menées à l'occasion de la préparation
du premier ensemble de cent mesures relatives à l'environnement

Une politique efficace de l'environnement exige la participation de tous. La lutte contre la pollution ou contre la dégradation du milieu naturel, ne peut être menée par le moyen de mesures réglementaires seulement : elle ne sera possible qu'avec l'aide de chacun.

Une politique d'amélioration du cadre de vie, parce qu'elle intéresse la société et ses composantes, peut être mise en place à l'écoute des besoins et des aspirations profondes. Il s'agit là d'un des domaines où l'opinion peut participer directement à l'effort entrepris.

Ce dialogue avec l'opinion publique française est d'autant plus facile aujourd'hui que l'opinion s'intéresse de plus en plus aux problèmes de l'environnement et de la protection de la nature. Si la prise de conscience est encore trop récente pour que le comportement de chacun face à son milieu s'en trouve modifié, elle est cependant assez marquée pour que des inquiétudes se fassent jour et que des réactions s'ébauchent.

Aussi le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire a-t-il décidé, dans le cadre de la préparation du Comité Inter-

ministériel sur l'environnement, de procéder à une large consultation de façon à recueillir le plus grand nombre d'avis et suggestions possibles concernant les améliorations qui pourraient être apportées au cadre et aux conditions de vie.

C'est la première fois sans doute qu'une telle procédure est employée pour la préparation d'un programme d'actions publiques : les nombreuses propositions recueillies (plus de 2 000) ont servi de base à l'établissement du dossier soumis à l'examen du Comité Interministériel du 15 mai et du Conseil des Ministres du 10 juin 1970.

Afin de couvrir le maximum de domaines, les consultations ont été menées dans cinq directions différentes :

- A - Autorités scientifiques et techniques,
- B - Organismes internationaux,
- C - Associations ou organismes de protection de la nature,
- D - Préfets et corps préfectoral dans son ensemble,
- E - Grand public par voie d'enquêtes ou de sondages.

A - Consultation des diverses autorités scientifiques et techniques

Cette consultation s'est effectuée de diverses manières :

1) Les travaux de préparation du VI^e Plan ont été l'occasion d'aborder les problèmes de l'environnement soit indirectement par le biais des diverses commissions spécialisées, soit directement lors de l'élaboration par la Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire de son rapport sur les orientations du VI^e Plan ou des réunions de l'intergroupe de travail « environnement » créé spécialement au Commissariat du Plan pour coordonner en ce domaine les préoccupations des diverses commissions spécialisées.

La Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire présidée par M. Philippe Lamour a émis diverses proposi-

tions sur la lutte contre les pollutions et la sauvegarde du milieu naturel et humain, le milieu urbain et la politique des villes, sur l'aménagement de l'espace rural.

2) Un rapport général sur l'environnement et ses perspectives à l'horizon d'une génération a été préparé, à l'intention du Premier Ministre, par M. Louis Armand.

A cette occasion, quelque cinquante personnalités scientifiques ont été consultées, soit lors de la rédaction du rapport, soit après celle-ci pour avis. Plusieurs réunions de travail ont été ainsi tour à tour consacrées au milieu urbain, aux pollutions, à la nature et ses rapports avec les activités humaines.

3) De nombreux spécialistes et experts ont été contactés à l'occasion de la mise au point de certaines mesures techniques. La consultation des associations a permis de faire appel à celles d'entre elles qui ont une mission ou une qualité scientifique en ces domaines.

Outre les services spécialisés des ministères, ont également participé aux travaux :

- la D.G.R.S.T., notamment lors de la mise au point des mesures dans le domaine industriel,
- le C.N.E.X.O., pour la pollution de l'eau de mer,
- le Muséum d'histoire naturelle, pour la faune et la flore,
- des psycho-sociologues, pour les actions pédagogiques,
- des architectes, urbanistes, paysagistes, chercheurs, ingénieurs.

B - Consultation des experts ou organismes internationaux

Il a été tiré le plus grand profit des recherches effectuées :

- au Conseil de l'Europe dans le cadre notamment de « l'année européenne de la nature »,
- à la conférence des Nations Unies sur le milieu humain préparée pour 1972,

— à l'O.C.D.E. (premiers travaux macro-économiques et études sur l'eau, l'air, les pesticides, les transports urbains),

— à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (sécurité routière, les pollutions de l'air et des eaux maritimes et continentales, les conditions de l'épanouissement de l'individu et du groupe dans la société industrielle moderne, l'aide aux régions frappées par les calamités, l'environnement et la stratégie de développement régional),

— à la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (Genève) (pollution de l'eau, de l'air, protection de l'environnement naturel et extension de l'environnement construit, planification à long terme du développement et de l'évolution de l'environnement),

— à l'UNESCO (programme biologique international, programme de « Propositions pour un mode de vie »),

— à la F.A.O. (lutte contre la dégradation des ressources génétiques, contre celle des sols),

— à l'Organisation Mondiale de la Santé (urbanisme et aménagement dans leurs rapports avec l'hygiène du milieu, pollutions de l'air, de l'eau, rayonnements, pesticides, déchets solides, le bruit...),

— au Bureau International du Travail (environnement du travailleur de l'industrie),

— au Fonds Mondial pour la Nature.

C - Consultation des associations

Les associations de défense de la nature, de sciences naturelles et humaines, de sports de plein air, de protection des sites et paysages, de promotion d'un environnement de qualité, de lutte contre les pollutions jouent un rôle important pour l'intéressement des populations à la politique de l'environnement. Il était utile de recueillir leurs suggestions.

En novembre 1969, le Délégué à l'Aménagement du Territoire, adressait une lettre à 526 associations ou organismes concernés et les invitait à formuler des propositions concernant l'amélioration de l'environnement.

Les quelque 1 600 propositions adressées par les 170 associations qui ont répondu, font appel à des remèdes possibles aux nuisances de diverse nature, soulignent l'insuffisance de l'action entreprise, et tentent d'apporter des idées originales et pratiques. A titre indicatif :

— environ 20 % des suggestions reçues concernent la protection, la sauvegarde

ou la mise en valeur des paysages, des monuments et des forêts et massifs boisés,

— 15 % concernent des mesures de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau (dont les 3/4 pour l'eau),

— 11 % ont trait à des propositions d'actions pédagogiques soit dans le cadre de l'« Année Européenne de la nature », soit à plus long terme,

— 10 % sont consacrées à la lutte contre les déchets de toute nature,

— 8 % à l'espace urbain (espaces verts principalement),

— 8 % aux espaces marins (sauvegarde du littoral principalement),

— 7 % à la protection et la sauvegarde de la faune et de la flore.

Etc.

Les mesures proposées et les suggestions émises par les associations (de même d'ailleurs que celles de provenance différente), après examen par le groupe de travail chargé de la préparation de la réunion du Comité Interministériel et complément éventuel d'ordre financier ou technique, ont soit servi à la rédaction de fiches de mesures, soit été transmises aux ministères ou aux Préfets de région directement intéressés s'il s'agissait de propositions localisées.

Toutes les propositions de fiches recevront ainsi une réponse efficace.

D - Consultations des préfets et du corps préfectoral

Le 20 janvier 1970, le Ministre délégué chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire invitait les préfets à collaborer à la préparation du programme d'action envisagé par le gouvernement dans le domaine de l'environnement. Il était demandé aux préfets de proposer les mesures qui leur paraissaient souhaitable et possible d'engager en 1970 dans le cadre de la directive du Premier Ministre.

Le 31 mars 1970, 52 réponses étaient parvenues à la Délégation à l'Aménagement du Territoire, provenant de dix préfectures de région et de quarante-deux préfectures de département. Dans deux régions, la Bretagne et la région Poitou-Charentes, tous les départements ont répondu à l'invitation du ministre délégué.

Par ailleurs, l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, réunie en collo-

que, avançait plusieurs propositions qu'il a paru opportun d'intégrer dans le présent rapport.

Dans bien des cas, la circulaire du 20 janvier a entraîné dans les départements la constitution de commissions ou de groupes de travail, associant autour des préfets, les représentants des administrations, les membres des associations et diverses personnalités compétentes. Ainsi s'est trouvé heureusement prolongé au niveau local le souci manifesté à l'échelon national d'une concertation largement ouverte. Si les délais impartis n'ont pas permis à certains départements de rassembler les éléments nécessaires, la plupart des réponses qui ont été reçues apportent une information utile sur la manière dont les problèmes de l'environnement sont ressentis au niveau local.

De l'ensemble des rapports qui ont été établis, il est possible de dégager plusieurs dominantes dans trois domaines distincts :

1) Action contre les pollutions

Les pollutions spécifiques des grandes agglomérations (pollution atmosphérique, bruit) ont été généralement peu abordées, à l'exception de la région parisienne. Par contre, deux types de problèmes sont fréquemment évoqués :

En premier lieu celui de la lutte contre la pollution des eaux : de nombreux préfets souhaitent que l'action entreprise depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1964 soit accentuée dans deux directions : entrée en vigueur rapide des décrets d'application de la loi (notamment en ce qui concerne la réglementation des détergents non biodégradables et celle des pesticides) et augmentation des ressources financières affectées aux équipements (réseaux d'assainissement, stations d'épuration). Dans certaines zones rurales il a été constaté que la pollution des rivières avait été souvent aggravée par l'installation de réseaux d'assainissement non accompagnés de station d'épuration. Certains préfets suggèrent à cet égard que l'autorisation d'installer de nouveaux réseaux d'égouts soit subordonnée à la construction préalable des stations d'épuration.

Un autre problème paraît, à la lumière des rapports préfectoraux, d'une importance et d'une urgence nationales : celui de l'élimination des déchets solides et notamment des véhicules usagés. Si des mesures nouvelles paraissent nécessaires

(soumission des dépôts à autorisation préalable, mise au point de schémas de ramassage des déchets, étude d'installations sommaires et économiques destinées au traitement des ordures en milieu rural) le renforcement de la répression est souvent évoqué. Ce renforcement paraît devoir être obtenu par de nouvelles instructions adressées aux parquets, tandis que certains préfets se proposent d'organiser avec les magistrats de leur département, des réunions d'information destinées à les sensibiliser aux problèmes de l'environnement. Des départements côtiers posent le problème du nettoyage des plages et des rivages et constatent que les communes côtières ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour y faire face. Il est proposé de confier la responsabilité de cette tâche à des syndicats de communes.

2) Actions de protection ou d'amélioration

de l'environnement rural et urbain

La plupart des préoccupations qui s'étaient fait jour au sein du groupe de travail interadministrations apparaissent aussi dans les propositions préfectorales : politique foncière, protection des espaces verts, de la faune et de la flore. Parmi les mesures législatives et réglementaires, il est notamment proposé de consacrer la notion de « zone sensible » par une modification de la loi du 2 mai 1930 et de modifier les dispositions qui régissent les périmètres sensibles.

Dans un domaine différent, plusieurs départements souhaitent la création, sur leur territoire, de nouveaux parcs régionaux (Ardennes, Isère, Meuse) ou de réserves biologiques (Charente-Maritime). Certains problèmes sont soulignés avec un relief particulier. Les départements voisins de la région parisienne s'inquiètent de l'ouverture souvent anarchique des carrières, gravières ou balastières et souhaitent que les exploitants soient mis dans l'obligation de solliciter une autorisation préalable et soient tenus de remettre en état les terrains qu'ils abandonnent au terme de leur exploitation.

Plusieurs départements ruraux, en particulier dans l'Ouest, s'inquiètent des déboisements abusifs qui compromettent la conservation des sols, le climat et la beauté du paysage et souhaitent que la réglementation en vigueur soit encore renforcée. Dans le domaine de la protection de la faune, plusieurs départements, insistent pour que soient prises des

mesures de sauvegarde en faveur des animaux réputés, parfois à tort, nuisibles, tels que certains rapaces.

3) Les moyens d'une politique

Sur ce troisième point, les préfets mettent en avant trois types principaux d'actions : la recherche, l'amélioration de certaines réglementations existantes et l'expérimentation de nouvelles structures administratives.

Compte tenu des préoccupations exprimées dans le domaine de la lutte contre les pollutions, les lignes de recherche proposées concernent essentiellement trois domaines : la mise au point d'emballages de matière plastique susceptibles d'être détruits rapidement et sans émissions nocives, la réalisation d'installations économiques de destruction des déchets et d'épuration des eaux, l'étude d'un prototype d'automobile plus silencieuse et non polluante.

— La modification de la réglementation en vigueur est reconnue particulièrement urgente sur un point : celui de la loi du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux incommodes ou insalubres. Plusieurs départements souhaitent que la loi puisse s'appliquer à ces établissements quelle que soit leur nature juridique. L'insuffisance des moyens de contrôle est unanimement soulignée : dans la plupart des cas, le contrôle des établissements classés incombe aux Directions départementales du travail déjà submergées par leurs propres tâches. Certains préfets souhaiteraient que le corps d'inspection se voit attribuer une mission plus large de lutte contre les nuisances de toute nature. Déplorant la passivité fréquente des élus locaux et l'indulgence souvent excessive des juges, les préfets souhaitent que soient rendues plus sévères, donc plus dissuasives les amendes et les pénalités applicables à ceux qui enfreignent les réglementations en vigueur.

— En ce qui concerne les structures administratives susceptibles de mettre en œuvre la politique de l'environnement, nous avons déjà relevé que la circulaire du 20 janvier 1970 avait souvent eu pour effet la constitution de groupes de travail départementaux. Le Préfet de la région du Nord a décidé de créer, au niveau régional, une cellule de ce type qui sera animée par le service de la Mission. Dans la région Rhône-Alpes enfin, certains préfets souhaiteraient que soit créé auprès

du Préfet de région un poste confié à un spécialiste d'écologie.

En raison de la brièveté des délais qui avaient été impartis, les résultats de la consultation à laquelle il a été procédé auprès des préfets n'ont malheureusement pas pu être utilisés autant qu'il aurait été souhaitable au niveau du groupe de travail interministériel. Néanmoins, plusieurs propositions préfectorales ont pu être intégrées dans le dossier soumis au Comité. En tout état de cause, les observations transmises par les préfets ont un double avantage. D'une part, elles confirment que la gravité relative des différents problèmes de l'environnement français a été correctement appréciée au niveau du groupe de travail, dont les propositions recouvrent largement celles qu'ont formulées les préfets. D'autre part, de la masse des rapports transmis par les départements, se dégage un inventaire relativement complet des problèmes qui se posent sur l'ensemble du territoire. Cet inventaire, esquisse d'une sorte de « livre noir » des nuisances et des pollutions, sera pour l'avenir un outil de travail précieux.

L'échange ainsi amorcé sur les problèmes de l'environnement entre les départements, les régions et les administrations centrales pourrait se poursuivre demain par le biais de rapports annuels demandés aux préfets et qui permettraient de faire périodiquement le point des problèmes existants et de l'action menée pour les résoudre.

Par ailleurs, il faut signaler qu'au plan régional et local, de nombreuses réunions ont été suscitées, souvent à l'initiative des préfets, et que des responsables d'organismes régionaux, comme les parcs naturels régionaux, ou les O.R.E.A.M. en particulier, ont participé activement à la définition de certaines propositions particulièrement intéressantes.

E - Consultation du grand public par voie d'enquêtes ou de sondages

La participation du grand public a été recherchée grâce à l'action de la presse, de la radiodiffusion, de la télévision ; des sondages et enquêtes ont été également réalisés dans cette perspective.

1) La presse et les stations de radio-diffusion et de télévision ont, à plusieurs reprises, demandé à leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs de leur faire

parvenir des idées et suggestions pour l'amélioration de leurs conditions et de leur cadre de vie.

L'examen des suggestions émises a fourni des indications intéressantes sur la manière dont l'espace environnant était ressenti.

Plusieurs quotidiens, dans le cadre de campagnes menées sur le thème de l'environnement, ont reçu de nombreuses suggestions dont il ressort que l'amélioration du milieu urbain et périurbain (1/3 des suggestions) pourrait être favorisée par des actions précises et modestes qui faciliteraient la vie de tous les jours (hauteurs de marches par exemple) ; de même certaines pollutions (1/4 des réponses) pourraient être combattues par des mesures simples (interdiction de laisser tourner les moteurs à l'arrêt).

Lors d'émissions consacrées à ces mêmes problèmes, trois grandes stations de radiodiffusion ont reçu de nombreux appels téléphoniques d'auditeurs qui exprimaient leurs inquiétudes et leurs craintes.

Le plus grand nombre concernait la pollution de l'air et de l'eau, l'élimination des déchets et la lutte contre le bruit. Les autres évoquaient la disparition des espaces verts et des forêts, la sauvegarde des sites et des espèces animales et végétales en voie de disparition.

L'examen de ces réactions spontanées est intéressant à un double titre : d'une part, elles confirment, par leurs proportions, les grandes préoccupations qui ressortent des consultations plus élaborées ; d'autre part, certaines d'entre elles abordent des points de détail qui concernent la vie de tous les jours (tissus synthétiques, bruit des portières de voiture...) ou des domaines essentiels qui, comme le milieu de travail par exemple, méritent une attention particulière.



2) Plusieurs enquêtes d'opinion réalisées récemment, pour la plupart à la demande de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, ont également fourni des renseignements significatifs.

a) **A la demande de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, l'I.F.O.P. a réalisé une grande enquête (v. revue « 2000 » n°s 11 et 12 de décembre 1968 et mars 1969) auprès de 5 000 personnes habitant quinze grandes villes de France, elle donnait d'intéressantes indications sur la manière dont les personnes inter-**

rogées percevaient leur cadre de vie citadine et son évolution.

C'est ainsi que plus des deux tiers des citadins considèrent la vie de leur cité comme agréable et que l'on vivra encore mieux dans 20 ans dans des villes encore plus grandes. Si trois quarts des citadins envisagent de rester dans leur ville, il n'en reste guère que la moitié pour conseiller aux jeunes d'en faire autant ; mais l'évolution est grande depuis 10 ans dans la réaction des Français qui s'ouvrent plus facilement aux perspectives de vie.

Pour l'ensemble des citadins, les environs (51 %), les jardins publics (46 %), l'animation des rues commerciales (43 %), le climat et l'air (34 %) constituent les attraits majeurs de leur agglomération ; mais on est d'autant plus sensible au climat, au calme, et aux jardins que l'on est plus âgé.

Cette enquête a révélé de très importants contrastes de ville à ville.

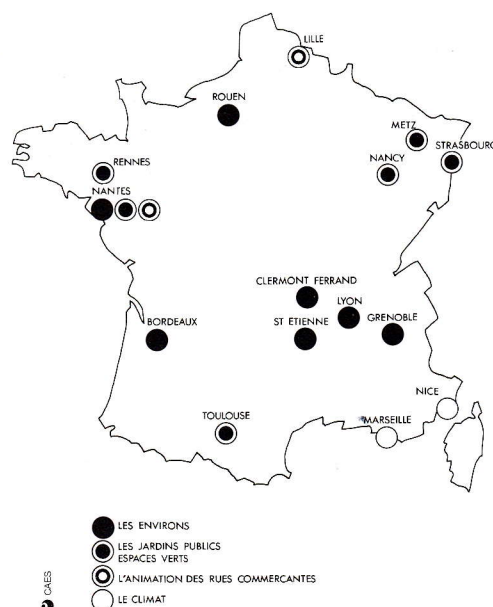
Rien ne permet encore d'expliquer qu'à Marseille ou à Lille, à Rennes ou à Clermont-Ferrand, les habitants aient des opinions, des attitudes ou des comportements contrastés. Mais, c'est un fait, le contraste existe dans tous les domaines et il sera intéressant d'analyser les causes de cette perception différente de l'environnement urbain et en tout cas de laisser les initiatives jouer sur place en fonction de leurs propres priorités.

Question ● Quelles sont les trois choses, parmi les suivantes, que vous appréciez le plus dans l'agglomération de... ?

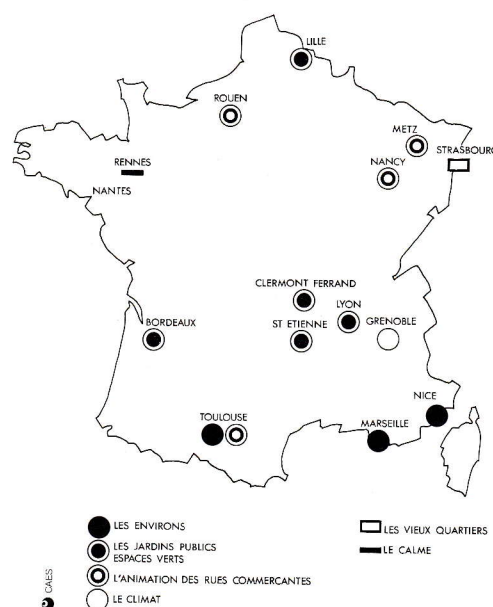
	Moyenne générale (en %)
Les environs	50,6
Les jardins publics	45,7
L'animation des rues commerçantes	42,9
Le climat, l'air	33,7
Les vieux quartiers	27,2
Les nouveaux quartiers	24,4
Les monuments	21,0
Le calme	19,6
Les spectacles	18,2
La vie nocturne	2,5
Sans opinion	1,9

Pour l'ensemble des citadins « les environs », « les jardins publics », « l'animation des rues » constituent des attraits à peu près constants d'une ville à l'autre.

PREFERENCE N° 1

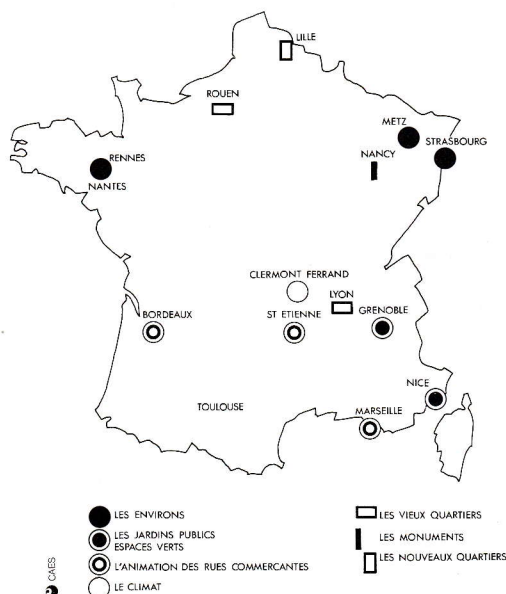


PREFERENCE N° 2



A l'inverse, la vie nocturne n'est pratiquement jamais un élément apprécié ; on est d'autant plus sensible au climat, au calme, aux jardins publics, qu'on est plus âgé, et à l'animation des rues et aux spectacles qu'on est plus jeune. De même, les « banlieusards » apprécient plus le calme que les habitants du centre des villes qui, eux, sont plus attirés par le climat, les environs et les jardins publics.

PREFERENCE N° 3



Question ● Parmi les problèmes suivants qui se posent dans beaucoup d'agglomérations en France, quels sont les trois qui sont dans la vôtre les plus aigus ?

	Moyenne générale (en %)
Circulation	60,7
Logement	51,7
Stationnement	39,7
Chômage	29,8
Bruit	27
Air vicié	20,8
Laideur de certains quartiers	20,8
Ecoles, lycées	19,5
Espaces verts, jardins	13,9
Possibilités de faire du sport	11,9
Sans opinion	0,4

b) Une enquête sur échantillon restreint d'IRES Marketing réalisée au début de 1970 sur les transports en commun dans la région parisienne, révèle que l'ensemble des personnes interrogées reprochent aux transports en commun l'encombrement (80 %) visent la « cohue » de la promiscuité du métro) ou l'insuffisance des dessertes (90 % reprochent aux autobus de passer trop rarement).

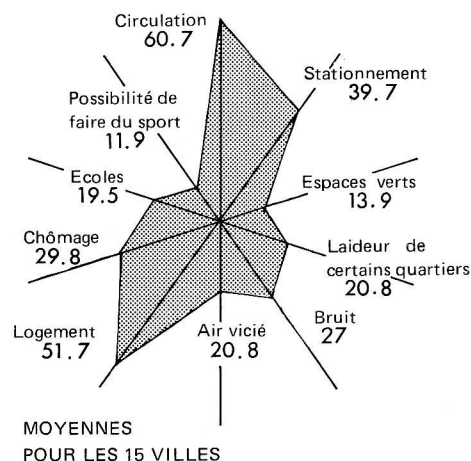
Les deux tiers des usagers interviewés estiment en particulier les transports en commun nettement inconfortables lorsqu'il y a affluence et critiquent la disposition des sièges (29 %), l'aération (27 %), la température (23 %), l'ambiance (18 %), le bruit (14 %), la propreté, etc.

c) Une enquête a été réalisée pour la Délégation à l'Aménagement du Territoire auprès de 844 lycéens en mars 1968 (enquête de M. Paul Vieille parue dans la revue « 2000 » n° 11 de décembre 1968 et n° 12, 13 et 14 de 1969) sur la manière dont les jeunes voient l'espace urbain, le logement, l'habillement, l'alimentation, la santé, le travail et le loisir à travers une vision globale du futur.

Il ressort de ce sondage et de la lecture des trois cents copies rédigées par les élèves du secondaire pour le préparer que le problème de la ville tient une grande place dans leurs préoccupations quant au devenir de leur environnement.

Aux problèmes que la cité soulève actuellement : essentiellement l'animation, les communications et la disparition du paysage rural, les solutions suggérées tendent au rapprochement de fonctions (résidence, contact avec la nature et loisirs) par la diminution de la distance et du temps, et à la création de « villes jardins » dont toute pollution devrait être bannie, une des aspirations les plus fréquentes étant celle du contact avec la nature et l'espace « ouvert ».

Il est intéressant de noter que l'environnement du « milieu de travail » provo-



MOYENNES
POUR LES 15 VILLES

que des angoisses dont le remède est recherché dans l'innovation technologique ; l'homme libéré pourra ainsi accorder une plus grande part de son temps aux loisirs, mais il est significatif que la description de ceux-ci reflètent l'ennui qu'ils évoquent.

Les quelques propositions pour l'avenir ou les attentes optimistes restent cependant en minorité face à l'inquiétude angoissée :

« On n'ira plus se promener à la campagne, dans les bois, pour se relaxer au chant des oiseaux. Non, bien au contraire, on restera dans une pièce décorée avec des photos représentant la nature, sentant l'air des bois, de la nature. »

Question ● Où préféreriez-vous habiter ?

	(en %)
A la campagne	26
Dans une petite ville de province	17
Dans une grande ville de province	30
A Paris	17
Dans la banlieue parisienne	7
Ne se prononcent pas	3

Les filles sont moins favorables que les garçons à « la campagne » (20 %) et à la petite ville de province (12 %) ; plus favorables à la grande ville de province (42 %). Les lycéens de première et terminale se distinguent des plus jeunes par un choix moins fréquent de la campagne (17 %) et de Paris (8 %) et un choix beaucoup plus fréquent de la grande ville de province (48 %).

Les enfants de cadres ressentent plus que les enfants d'employés et d'ouvriers le tropisme parisien (22 %) ; ils sont aussi un peu plus attirés vers la campagne (28 %), ces deux tendances se produisant aux dépens de la grande ville de province (22 %).

Question ● Pensez-vous que d'ici l'an 2000, il y aura davantage d'arbres, de parcs, de verdure, dans les villes, ou qu'il y en aura moins ?

	(en %)
Il y aura beaucoup plus d'arbres, de parcs, de verdure	14
Il y aura davantage d'arbres, de parcs, de verdure	33
Il n'y aura pas de changement	10
Il y aura moins d'arbres, de parcs, de verdure	33
Les arbres, les parcs, la verdure auront disparu	5
Ne se prononcent pas	5

L'opinion des enfants de cadres n'est pas différente de celle des enfants d'employés et d'ouvriers. Les filles sont un

peu plus optimistes que les garçons ; les lycéens de première et terminale le sont davantage que leurs cadets, (les deux premières options obtiennent 55 % des réponses).

Question ● Pensez-vous que l'homme a un besoin indispensable de contact avec la nature (arbres, animaux) et avec les paysages naturels (forêts, champs, etc.) ou que ce besoin tendra à disparaître dans les prochaines décennies ?

	(en %)
La nature est un besoin indispensable	94
Le besoin de nature tendra à disparaître	4
Ne se prononcent pas	2

d) Les résultats d'une enquête sur les centres d'intérêt et attitude des jeunes de 15 à 24 ans, périodiquement faite par l'I.F.O.P. à la demande du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, sont intéressants à comparer aux précédents pour ce qui a trait aux questions portant sur l'environnement et la protection de la nature.

Les trois quarts des 1 080 jeunes interrogés portent un jugement plutôt sympathique sur le quartier (citadin ou rural) qu'ils habitent ; bien que la majorité (65 %) habite un quartier plutôt « ancien », il lui semble propre et tranquille ; cependant la quasi-totalité (89 %) déplore le manque de distractions.

En ce qui concerne plus particulièrement la protection de la nature, la presque totalité des jeunes (97 %) attache de l'importance à ce que la campagne, les forêts, les mers, les rivières, les étangs, etc., soient protégés contre les déchets industriels et contre les ordures des particuliers.

A cet égard, il est à constater que deux jeunes sur trois sont en 1969 allés souvent ou assez souvent se promener en forêt ou à la campagne durant leurs loisirs, que cinq sur dix ont visité des monuments historiques (ces proportions étant valables aussi bien pour les ruraux que pour les citadins) mais que tous souhaitent voir la nature protégée, et les monuments et sites sauvegardés contre les dégradations de toutes sortes.

e) En novembre 1969, à la demande du groupe interministériel d'aménagement du bassin parisien, l'I.F.O.P. interrogeait au moyen d'interviews détaillées 308 cadres et 191 épouses de cadres en région parisienne.

Cette enquête, qui éclaire les motivations des cadres et de leurs épouses

souhaitant rester en région parisienne ou la quitter, fournit des résultats significatifs quant à la perception de l'environnement chez une catégorie déterminée de Français. Il en ressort principalement que les inconvénients majeurs de la résidence en région parisienne sont les pollutions (surtout de l'air), le bruit et les difficultés de circulation et de déplacement.

88 % des Parisiens estiment qu'on « profite finalement très peu des loisirs qu'offre Paris ».

Se déclarent « gênés ou assez gênés » :

à Paris

	cadres (en %)	épouses (en %)
par le bruit	59	68
par la pollution de l'air	63	72
par l'éloignement de la nature	70	73
par le rythme de vie	53	56
en banlieue		
par le bruit	23	25
par la pollution de l'air	15	28
par l'éloignement de la nature	21	31

Les résultats plus détaillés sont les suivants :

Question ● Et quels sont les principaux inconvénients (de Paris) ?

	Hommes (en %)	Femmes (en %)
Bruit, pollution		
Hommes	43	
Paris	35	
Banlieue	49	
Femmes		57
Paris		52
Banlieue		61

PROMISCUITE, ENTASSEMENT, SURPEUPLEMENT

Hommes	15
Paris	9
Banlieue	20
Femmes	20
Paris	14
Banlieue	26

ABSENCE D'ESPACE VERT, LOIN DE LA NATURE

Hommes	15
Paris	19
Banlieue	12
Femmes	11
Paris	14
Banlieue	8

DIFFICULTES DE DEPLACEMENT

Hommes	47
Paris	50
Banlieue	46
Femmes	38
Paris	41
Banlieue	36

Question ● Vous-même, personnellement, êtes-vous très gêné (e), assez gêné (e), peu gêné (e) ou pas du tout gêné (e) à Paris par :

	Très géné (e) %	Assez géné (e) %	Peu géné (e) %	Pas du tout géné (e) %	Sans réponse %	Total %
LE BRUIT						
Hommes	30	29	24	17	—	100
Paris	36	24	27	13	—	100
Banlieue	25	33	22	20	—	100
Femmes	39	29	15	16	1	100
LA POLLUTION DE L'AIR						
Hommes	33	30	22	13	2	100
Paris	37	27	22	12	2	100
Banlieue	30	32	21	15	2	100
Femmes	49	24	14	13	—	100
LE RYTHME DE LA VIE PARISIENNE						
Hommes	28	25	25	20	2	100
Paris	28	23	24	23	2	100
Banlieue	28	26	25	19	2	100
Femmes	35	21	24	18	2	100

f) Une place particulière doit être faite au sondage I.F.O.P. effectué dans le courant de février 1970 à la demande de l'Association Française du Fonds Mondial pour la Nature et de la Délégation à l'Aménagement du Territoire.

Les 1 758 interviews de personnes âgées de plus de quinze ans étaient centrées sur quatre problèmes principaux :

- la perception actuelle des problèmes relatifs à l'environnement et à la protection de la nature et de leur gravité (inquiétants, assez inquiétants, etc.),
- la hiérarchie des problèmes abordés,
- l'évolution des problèmes dans l'avenir (iront-ils en s'aggravant ou en s'améliorant ?),
- les moyens d'une politique de l'environnement.

L'étude des réponses apportées à ces questions montre d'abord que les Français sont tout particulièrement sensibles aux problèmes de pollutions (de l'air, des

rivières, des mers) et aux dangers d'un usage abusif des produits chimiques en agriculture et dans l'industrie alimentaire.

Viennent ensuite les nuisances ressenties dans la vie quotidienne : bruit, encombrement, déchets, diminution des espaces verts.

Les Français enfin, se révèlent moins sensibles aux pollutions « esthétiques ».

Parallèlement, ils estiment que les problèmes auxquels ils sont le plus sensibles sont également ceux dont les risques d'aggravation sont les plus probables.

Aux différentes approches de solution qui ont été soumises à l'appréciation des personnes interviewées, trois ont été jugées indispensables :

- sensibiliser les enfants,
- obliger ceux qui sont la cause des problèmes à en trouver la solution,
- prévoir une réglementation et un contrôle plus sévères.

Nous donnons ci-après de larges extraits de cette enquête.

L'environnement, la protection des milieux naturels, le cadre de vie sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des Français. Il ne s'agit pas là d'une vogue éphémère mais d'un commencement de sensibilisation à un ensemble de problèmes qui seront prioritaires pour notre pays pour les trente prochaines années. Cette priorité est internationale ; les problèmes de la protection des espèces, de la survie même de l'espèce, la lutte contre les pollutions, la maîtrise des paysages urbains et ruraux sont à l'échelle du globe et leur solution suppose une coopération internationale de plus en plus évidente.

Il est indispensable, avant qu'une politique ne soit élaborée, avant que des actions ne soient proposées, de connaître la manière dont les Français appréhendent spontanément les différentes dimensions de l'environnement, de cerner les points auxquels ils sont sensibles, ceux auxquels ils le sont moins, soit qu'ils soient moins préoccupants, soit qu'ils relèvent d'une information encore insuffisante du grand public. Il était intéressant également de situer ces problèmes dans l'avenir à long terme, et de demander aux Français de répondre sur les tendances à l'aggravation ou à la solution des problèmes tels qu'ils peuvent aujourd'hui les ressentir.

Enfin quelques questions concernent la mobilisation de moyens que peut nécessiter l'action publique et privée en ce domaine et la première impression que les Français peuvent en avoir est ici publiée aujourd'hui.

L'enquête effectuée par l'I.F.O.P. est une des premières en Europe de ce genre : elle contribuera à l'information des responsables et éclairera l'opinion publique elle-même sur ses propres attitudes.

Serge ANTOINE

Délégation à l'Aménagement
du Territoire
et à l'Action Régionale
Directeur de la Revue « 2000 »

Jean SAINTENY

Président de l'Association
Française du Fonds Mondial
pour la Nature

(Avril 1970)

Quatorze aspects de l'environnement et de la protection de la nature ont été abordés dans le cadre de la présente étude qui en constituent quelques-unes des composantes principales ; ils figurent, tels qu'ils ont été formulés dans le questionnaire de l'enquête, au tableau n° 1.

Trois questions se posaient pour chacun d'eux :

- Quelle est la perception actuelle de chacun de ces thèmes dans le grand public ? Plus précisément, est-il perçu comme inquiétant ?
- Quelle est, par rapport aux problèmes de l'environnement et de la protection de la nature, sa place actuelle dans la hiérarchie des préoccupations de cet ordre ?
- Comment est pressentie son évolution à venir ? Dans les termes mêmes du questionnaire : ira-t-il en s'améliorant ou en s'aggravant ?

a) LA PERCEPTION ACTUELLE DES PROBLEMES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT ET A LA PROTECTION DE LA NATURE

Parmi les quatorze problèmes étudiés, onze sont perçus comme « très ou assez inquiétants » par la majorité des Français âgés de 15 ans et plus. C'est dire combien l'opinion publique apparaît déjà sensibilisée au problème de la protection de la nature et de l'environnement.

Neuf Français sur dix considèrent comme inquiétant (et le plus souvent « très inquiétant ») :

- « La pollution des rivières par les déchets des usines et les égouts des villes » (93 %).
- « La pollution de l'air par les cheminées de chauffage, les gaz d'échappement des voitures et les fumées de certaines usines » (90 %).
- « L'emploi abusif de produits chimiques et artificiels en agriculture ou dans la fabrication des produits alimentaires » (86 %).

Huit sur dix qualifient de « très inquiétant » ou d'« assez inquiétant » :

- « La pollution des mers par le trafic maritime, par le rejet de produits pétroliers par les navires et par certains déchets industriels » (83 %).
- « L'abandon, en pleine nature ou en forêts, d'ordures, carcasses de voitures, gravats et autres déchets » (83 %).
- « Le bruit ambiant de la circulation automobile, des avions, chantiers, etc. » (79 %).

Sept sur dix jugent inquiétant (mais plus souvent « assez inquiétant » que « très inquiétant ») :

- « La diminution des espaces verts dans les villes, c'est-à-dire que de moins en moins de place est laissée aux arbres, aux squares, aux jardins » (75 %).
- « L'encombrement des routes, de certaines plages et forêts, des transports en commun et des lieux publics en général, autrement dit le fait que beaucoup de gens vont dans les mêmes endroits au même moment » (72 %).

Cinq à six sur dix jugent peu inquiétant ou pas du tout inquiétant :

- « La disparition de certaines espèces animales » (61 %).
- « L'enlaidissement du paysage des villes et des banlieues » (54 %).
- « La façon dont le paysage de la campagne se transforme par suite des nouvelles techniques de culture, des changements dans les productions agricoles et du fait que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux dans certaines régions » (54 %).

En revanche trois autres dimensions de l'environnement sont moins nettement perçues ou paraissent moins inquiétantes actuellement :

- « L'envahissement des campagnes et des bords de mer par des résidences secondaires et des lotissements trop nombreux et pas toujours de bon goût » (39 % oui contre 50 % non).
- « Le fait que certaines formes de publicité attirent sans cesse l'attention et qu'on ne puisse y échapper » (39 % contre 47 %).
- Enfin « l'uniformisation des constructions et des objets, c'est-à-dire le fait qu'on construise partout le même type de maison et que beaucoup de choses aient toutes les mêmes formes » (38 % contre 52 %).

Les Français apparaissent donc tout particulièrement sensibilisés aux problèmes de pollutions (de l'air, des rivières, des mers) et aux dangers d'un usage abusif des produits chimiques en agriculture et dans l'industrie alimentaire. Sans doute l'air, l'eau, la nourriture sont-ils bien les domaines dans lesquels l'homme entretient ses rapports les plus essentiels avec le milieu naturel, mais il semble aussi que ces atteintes à l'environnement aient été jusqu'ici plus particulièrement dénoncées par les grands moyens d'information et ont été connues

en particulier par quelques « catastrophes » à l'échelle internationale.

Viennent ensuite les nuisances ressenties dans la vie quotidienne : le bruit ambiant, l'encombrement, et aussi les atteintes les plus flagrantes portées à la « nature » (au sens végétal du terme) : abandon d'ordures et autres déchets en pleine nature ou en forêt ; diminution des espaces verts dans les villes.

Les Français se révèlent moins sensibles aux autres problèmes, dont la perception nécessite une éducation esthétique (l'enlaidissement du paysage des villes, l'uniformisation des constructions et des objets) ou une information particulière (disparition de certaines espèces animales, transformations subies par le paysage des campagnes) qui ne semblent pas encore avoir été dispensées au plus grand nombre. Notons encore que la publicité, même la plus insistante (celle, qui seule, était évoquée ici), occupe un rang très secondaire parmi les facteurs d'agression dénoncés par les Français, et que l'envahissement des campagnes et des bords de mer par les résidences secondaires n'apparaît pas non plus actuellement inquiétant (on peut même supposer qu'une bonne partie du public tend plutôt ici à s'identifier aux « envahisseurs »).

Le rôle de l'information apparaît donc bien essentiel en ce domaine d'autant plus que les problèmes auxquels le public est le plus largement sensibilisé à l'heure actuelle semblent moins perceptibles que ceux sur lesquels il a jusqu'ici été le plus informé.

b) LA PERCEPTION ACTUELLE DE CES PROBLEMES AU SEIN DES DIFFERENTS GROUPES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

L'analyse socio-démographique des résultats qui viennent d'être exposés permet d'observer les variations amples et multiples.

Il convient de s'y reporter car ils sont très riches en différenciations selon les âges, les groupes sociaux, la situation géographique de l'habitant. Mais pour en faciliter la compréhension, il a paru utile de traduire en un indice global les sentiments recueillis sur la situation actuelle des quatorze problèmes étudiés, puis d'observer les variations de cet indice au sein des différents groupes. On a, pour ce faire, calculé le nombre moyen

TABLEAU N° 1

LA HIERARCHIE DES PROBLEMES

(Résultats sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus)

Question : Parmi tous ces problèmes, quels sont les trois qui vous paraissent les plus inquiétants ?

(Pourcentage sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus)

Problèmes étudiés (par ordre d'importance)	Les considèrent comme des plus inquiétants	Les perçoivent comme « très ou assez inquiétants »
	%	%
La pollution de l'air par les cheminées de chauffage, les gaz d'échappement des voitures et les fumées de certaines usines.....	55	90
La pollution des rivières par les déchets des usines et les égouts des villes.....	54	93
L'emploi abusif de produits chimiques et artificiels en agriculture ou dans la fabrication des produits alimentaires.....	44	86
Le bruit ambiant de la circulation automobile, des avions, chantiers.....	26	79
La pollution des mers par le trafic maritime, par le rejet de produits pétroliers par les navires et par certains déchets industriels.....	24	83
L'encombrement des routes, de certaines plages et forêts, des transports en commun et des lieux publics en général, autrement dit le fait que beaucoup de gens vont dans les mêmes endroits au même moment.....	22	72
La diminution des espaces verts dans les villes , c'est-à-dire que de moins en moins de place est laissée aux arbres, aux squares, aux jardins.....	16	75
L'abandon en pleine nature ou en forêts d'ordures , carcasses de voitures, gravats et autres déchets.....	15	83
La disparition de certaines espèces animales	9	61
La façon dont le paysage de la campagne se transforme par suite des nouvelles techniques de culture, des changements dans les productions agricoles et du fait que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux dans certaines régions.....	6	54
Le fait que certaines formes de publicité attirent sans cesse l'attention et qu'on ne puisse y échapper.....	6	39
L'envahissement des campagnes et des bords de mer par des résidences secondaires et des lotissements trop nombreux et pas toujours de bon goût.....	4	39
L'uniformisation des constructions et des objets , c'est-à-dire le fait qu'on construise partout le même type de maisons et que beaucoup de choses aient toutes les mêmes formes	4	38
L'enlaidissement du paysage des villes et des banlieues.....	3	54

de problèmes perçus comme « très ou assez inquiétants » parmi les quatorze problèmes étudiés.

Les Français considèrent en moyenne le plus grand nombre de ces problèmes comme inquiétants : 9,45 sur les 14 qui étaient étudiés.

Les plus sensibilisés aux problèmes de la protection de la nature et de l'environnement sont actuellement :

- les hommes,
- les adultes de 20 à 64 ans,
- les personnes appartenant aux milieux de cadres, employés et professions libérales,
- celles qui ont poursuivi des études au-delà du primaire,
- les citadins, et particulièrement les Parisiens,

Toutes catégories dont on observera qu'elles sont les mieux informées d'une façon générale.

Si l'on ne se contente pas de l'indice global et si l'on analyse les attitudes pour chaque type de pollution ou de dégradation de l'environnement on remarquera les différenciations suivantes :

par sexe :

Si les hommes sont en général plus sensibilisés à ces problèmes que les femmes, on remarquera cependant l'inverse dans trois cas :

- la pollution de l'air,
- l'emploi abusif des produits chimiques,
- le bruit.

par âge :

Les problèmes de l'enlaidissement des paysages urbains, de la réduction des espaces verts urbains et de la sensibilité à certaines « agressions » de la publicité sont des composantes de l'environnement où l'attitude des jeunes est un peu plus marquée que celle des adultes.

par profession :

Les agriculteurs sont plus sensibles que d'autres catégories professionnelles à la pollution des rivières et à la dégradation des paysages ruraux qu'à certaines pollutions comme celle de la mer ou des nuisances urbaines.

par niveau d'instruction :

Les personnes de niveau « primaire » sont légèrement moins sensibles à l'inquiétude vis-à-vis des pollutions, à l'exception de l'emploi abusif de produits chimiques.

par situation géographique de l'habitat :

Cette situation selon les tailles d'agglomération d'habitat est un des critères les plus nets de différenciation : dans l'ensemble le monde rural est moins

« inquiet » que ne l'est l'habitant des grandes villes, même pour celles des pollutions qui intéressent surtout la campagne.

c) LA HIERARCHIE

DES PROBLEMES ETUDIES

On a vu que les problèmes les plus fréquemment perçus comme inquiétants à l'heure actuelle sont d'abord ceux qui touchent à la pollution (de l'air, des rivières, des mers) et à l'emploi abusif de produits chimiques en agriculture et dans l'alimentation, puis ceux qui sont plus directement perceptibles, et partant, plus communément ressentis dans la vie quotidienne.

La hiérarchie qui s'établit ainsi selon la fréquence avec laquelle ces problèmes sont perçus par le grand public correspond à peu près à celle qui résulte de la gravité relative attachée à chacun de ces problèmes par rapport aux autres. En d'autres termes, les problèmes perçus comme inquiétants par le plus grand nombre sont aussi considérés comme les plus inquiétants à l'heure actuelle.

Il convient cependant de souligner combien la pollution de l'air et des rivières et l'emploi de produits chimiques en agriculture et dans l'alimentation semblent plus particulièrement graves à l'heure actuelle aux yeux des Français (voir le tableau n° 2).

Au contraire, on note que le problème constitué par l'abandon en pleine nature ou en forêts, d'ordures, carcasses de voitures, gravats et autres déchets, s'il est perçu comme « très ou assez inquiétant » par 83 % des Français, n'est considéré comme un des problèmes les plus inquiétants que par 15 % d'entre eux.

d) LES SENTIMENTS DU PUBLIC

SUR L'EVOLUTION

DE CES PROBLEMES DANS L'AVENIR

Quelle que soit la gravité attachée à chacun des problèmes étudiés, on estime dans tous les cas, même ceux qui apparaissent aujourd'hui comme moins importants, que la situation ira en s'aggravant, plus souvent qu'on ne croit qu'elle s'améliorera au cours des prochaines années.

Les problèmes auxquels le public est le plus largement sensibilisé sont également ceux dont les risques d'aggravation lui apparaissent les plus probables (tableau n° 2).

D'une manière générale, les catégories de population les plus sensibilisées à ces problèmes sont aussi celles où l'on se montre le plus pessimiste pour leur évolution dans les années à venir.

2 - LES MOYENS D'UNE POLITIQUE

Huit directions relatives à une approche de solution aux problèmes précédemment évoqués ont été soumises à l'appréciation de l'échantillon interrogé (v. tableau n° 3).

TROIS D'ENTRE ELLES SONT LE PLUS SOUVENT JUGEES INDISPENSABLES A METTRE EN ŒUVRE :

- 1° Dans les écoles, apprendre aux enfants à mieux connaître et respecter la nature. 63 % indispensable, 33 % utile.
- 2° Obliger ceux qui sont la cause de ces problèmes à trouver des solutions et à financer la recherche de solutions à ces problèmes. 47 % indispensable, 39 % utile.
- 3° Prévoir des lois et une réglementation plus sévères et appliquer des amendes élevées à tous ceux qui ne les respectent pas. 45 % indispensable, 60 % utile.

LES AUTRES SONT JUGEES UTILES :

- 4° Aider les initiatives et les associations de personnes désireuses de contribuer à la solution de ces problèmes. 26 % indispensable, 60 % utile.
- 5° En plus des mesures prises au niveau national, laisser une grande part d'initiative aux municipalités et aux autorités régionales pour agir dans ces domaines. 38 % indispensable, 51 % utile.
- 6° S'entendre sur le plan international, notamment avec d'autres pays voisins, pour prendre des mesures communes en ces domaines. 32 % indispensable, 48 % utile.
- 7° Dans le cadre actuel du budget de l'Etat, consacrer une part plus importante à la résolution de ces problèmes, autrement dit dépenser moins pour autre chose et davantage pour cela. 31 % indispensable, 51 % utile.

... A L'EXCEPTION D'UNE SEULE :

- 8° Que l'Etat prélève des impôts supplémentaires ou se procure des ressources nouvelles pour trouver l'argent nécessaire à la résolution de ces problèmes (57 % jugent cette mesure inutile).

L'analyse socio-démographique de ces résultats fait, d'une manière générale, ressortir des attitudes plus favorables à ces mesures (tout au moins aux sept premières) parmi les hommes, les personnes d'âge mûr (35 à 63 ans), celles qui appartiennent aux milieux de cadres supérieurs et professions libérales, dans les villes et, particulièrement, l'agglomération parisienne.

TABLEAU N° 2 LES PROBLEMES ETUDIES : SITUATION ACTUELLE ET EVOLUTION A VENIR
(Résultats sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus)

Question : Je vais vous citer un certain nombre de problèmes et, pour chacun d'eux, je vous demanderai de me dire :
a) s'il vous paraît très inquiétant, assez inquiétant, peu inquiétant ou pas du tout inquiétant en France à l'heure actuelle ;
b) et si vous pensez que ce problème ira plutôt en s'aggravant ou plutôt en s'améliorant au cours des prochaines années.
(Pourcentage sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus)

	Considèrent ce problème comme...						Pensent que ce problème ira...					
	très inquié- tant %	assez inquiétant %	Total %	peu inquié- tant %	pas du tout inquiétant %	Total %	Ne se pron. pas %	Total %	en s'améliorant %	en s'aggravant %	Ne se prononcent pas %	Total %
La pollution des rivières par les déchets des usines et les égouts des villes	56	37	93	3	1	4	3	100	18	68	14	100
La pollution des mers par le trafic maritime, par le rejet de produits pétroliers par les navires et par certains déchets industriels	41	42	83	10	1	11	6	100	20	59	21	100
La pollution de l'air par les cheminées de chauffage, les gaz d'échappement des voitures et les fumées de certaines usines	54	36	90	6	1	7	3	100	17	69	14	100
Le bruit ambiant de la circulation automobile, des avions, chantiers	38	41	79	15	3	18	3	100	14	69	17	100
L'encombrement des routes, de certaines plages et forêts, des transports en commun et des lieux publics en général, autrement dit le fait que beaucoup de gens vont dans les mêmes endroits au même moment	29	43	72	18	5	23	5	100	14	66	20	100
La façon dont le paysage de la campagne se transforme par suite des nouvelles techniques de culture, des changements dans les productions agricoles et du fait que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux dans certaines régions..	17	37	54	24	13	37	9	100	18	51	31	100
La diminution des espaces verts dans les villes c'est-à-dire que de moins en moins de place est laissée aux arbres, squares, jardins	34	41	75	15	5	20	5	100	27	53	20	100
La disparition de certaines espèces animales	22	39	61	18	8	26	13	100	15	53	32	100
L'enlaidissement du paysage des villes et des banlieues	16	38	54	23	11	34	12	100	28	41	21	100
L'emploi abusif de produits chimiques et artificiels en agriculture ou dans la fabrication des produits alimentaires	58	28	86	7	3	10	4	100	16	68	16	100

(Suite page 73)

TABLEAU N° 2 (suite)

	Considèrent ce problème comme...						Pensent que ce problème ira...					
	très inquiétant %	assez inquiétant %	Total %	peu inquiétant %	pas du tout inquiétant %	Total %	Ne se pron. pas %	Total %	en s'améliorant %	en s'aggravant %	Ne se prononcent pas %	Total %
L'envahissement des campagnes et des bords de mer par des résidences secondaires et des lotissements trop nombreux et pas toujours de bon goût	11	28	39	30	20	50	11	100	18	46	36	100
L'abandon en pleine nature ou en forêts d'ordures , carcasses de voitures, gravats et autres déchets	41	42	83	11	4	15	2	100	20	61	19	100
Le fait que certaines formes de publicité attirent sans cesse l'attention et qu'on ne puisse y échapper	14	25	39	24	23	47	14	100	11	46	43	100
L'uniformisation des constructions et des objets , c'est-à-dire le fait qu'on construise partout le même type de maisons et que beaucoup de choses aient toutes les mêmes formes	11	27	38	26	26	52	10	100	23	37	40	100

TABLEAU N° 3

LES SOLUTIONS ENVISAGEES

Question : Pour résoudre ceux de ces problèmes qui vous paraissent inquiétants, à l'heure actuelle, différentes mesures peuvent être envisagées. Pour chacune de ces mesures, que je vais vous préciser, voudriez-vous me dire si elle vous paraît indispensable, utile ou inutile ?

(Pourcentage sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus)

	Indispensable %	Utile %	Inutile %	Ne se prononcent pas %	Total %
a) Prévoir des lois et une réglementation plus sévères et appliquer des amendes élevées à tous ceux qui ne les respectent pas	45	44	7	4	100
b) En plus de ces mesures prises au niveau national, laisser une grande part d'initiative aux municipalités et aux autorités régionales pour agir dans ces domaines.....	38	51	5	6	100
c) S'entendre, sur le plan international , notamment avec d'autres pays voisins, pour prendre des mesures communes en ces domaines	32	48	9	11	100
d) Dans les écoles, apprendre aux enfants à mieux connaître et respecter la nature	63	33	1	3	100
e) Aider les initiatives et les associations de personnes désireuses de contribuer à la solution de ces problèmes	26	60	5	9	100
f) Dans le cadre actuel du budget de l'Etat, consacrer une part plus importante à la résolution de ces problèmes, autrement dit dépenser moins pour autre chose et davantage pour cela	31	51	7	11	100
g) Que l'Etat prélève des impôts supplémentaires ou se procure des ressources nouvelles pour trouver l'argent nécessaire à la résolution de ces problèmes	4	22	57	17	100
h) Obliger ceux qui sont la cause de ces problèmes à trouver des solutions et à financer la recherche de solutions à ces problèmes	47	39	5	9	100